Juin 1992

FRANCISCO DE SOUZA, BRESILIEN, ANTHROPOLOGUE ET ROSALI LOPES, BRESILIENNE, FORMATRICE, ONT TOUS DEUX TRAVAILLE AU DEMANTELEMENT D'UN GROUPE D'EXTERMINATION DE TUEURS D'ADOLESCENTS DELINQUENTS DANS LE BIDONVILLE DE PIRAMBU A FORTALEZA DANS LE NORDESTE BRESILIEN.

A LA SUITE DE LEUR ENGAGEMENT DANS CETTE LOCALITE, ILS ONT ETE PERSECUTE PAR LA POLICE, TOUT COMME ILS ONT ETE L'OBJET DE TRACASSERIES, MENACES, PERSECUSSIONS:

- SESQUESTRATION DE Mme. ROSALI LOPES,
- ABUS D'AUTORITE,
- ASSIGNATION EN RESIDENCE DE FRANCISCO,
- VIOLATION DE DOMICILE,
- TENTATIVE DE CORRUPTION,
- CALOMNIE ET DIFFAMATION PAR LE BIAIS DE LA PRESSE LOCALE DE FORTALEZA-BRESIL,
- MENACES DE MORT, TANTIVE D'INTIMIDATION,
- ATTEINTE A LA LIBERTE INDIVIDUELLE.

LEUR VIE QUOTIDIENNE DEVENUE INTENABLE, ILS ONT DU QUITTER LE BRESIL. UNE FOIS EN SECURITE, ILS ONT PROTESTE CONTRE LES ABUS QU'ILS ONT SUBIS. CEPENDANT, LES AUTORITES CONCERNEES (GOUVERNEUR ET PROCUREUR) N'ONT PAS REAGI A LEURS PROTESTATIONS. LES SEULES REACTIONS ONT ETE UNE CAMPAGNE DE PRESSE DIFFAMATOIRE PAR LA POLICE.

NOUS DEMANDONS A TOUS CEUX QUI SOUHAITENT SOUTENIR FANCISCO DE SOUZA ET ROSALI LOPES DE SIGNER LA LETTRE CI-JOINTE ADRESSEE AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A FORTALEZA BRESIL. LES SIGNATURES DEVRONT ETRE ENVOYEES A _____

OU A M. CAGNON - 34 RUE PELISSON - 69100 - VILLEURBANNE - SIEGE DU COMITE DE SOLIDARITE FRANCISCO DE SOUZA/ ROSALI LOPES.

MERCI!

COMITE DE SOLIDARITE

NOM PROFESSION VILLE-PAYS

COMITE INTERNATIONAL DE SOLIDARITE
A FRANCISCO DE SOUZA/ROSALI LOPES
34, RUE PELISSON
69100 - VILLEURBANNE

AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE L'ETAT DU CEARA
MR. OSCAR COSTA FILHO.

Mr. le Procureur,

Le Comité International de Solidarité à l'Anthropologue FRANCISCO DE SOUZA et Mme. ROSALI LOPES éprouvent une grande stupeur devant les accusations dont ces derniers sont l'objet.

La campagne de diffamation organisée contre eux à FORTALEZA par le service secret de la Police-Ceara, nous semble une pure calomnie. Quant à FRANCISCO DE SOUZA, nous pouvons témoigner de l'honnêté et de sa rigueur, nous le connaissons depuis des années, avons suivi avec beaucoup d'intérêt ses études d'Anthropologie à Lyon, puis son travail sur le terrain et admirons son dévouement et son desintéressement.

Nous ne comprenons pas qu'à la suite d'une action courageuse contre les assassins d'adolescents delinquents il ait pu être persecuté.

Nous vous demandons de bien vouloir mener une enquête et prendre les mésures necessaires pour faire cesser cette campagne diffamatoire contre l'Anthropologue FRANCISCO DE SOUZA et Mme MARIA ROSALI LOPES.

Nous comptons sur votre diligence dans cette affaire et vous prions d'agréer, Mr. le Procureur de la République l'assurance de notre considération distinguée.

Villeurbanne, le 03 Juin 1992.

Comité International de Solidarité.

De
Francisco de Souza
objet: Rapport sur la communication
envoyé par la Maison de
l'Amérique Latine au Gouverneur
de l'Etat du Ceara.

Il y a environ 3 mois, nous avons envoyé une correspondance aux autorités brésiliennes de l'Etat du Ceara (principalement au Gouverneur de l'Etat du Ceara), dans laquelle nous avons décrit ce que nous est arrivée depuis le 20 Décembre 1992. Cette correspondance signé à titre symbolique ANTI-EXTERMINATION COMMITEE, fut aussi envoyé a toute la presse de Fortaleza et à diverses personnalités influentes dans la ville. Les informations contenant dans cette correspondance a suscité des réactions diverses - elle a surtout cassé le silence et permi~~t~~ les uns et aux autres de se faire une idée et de prendre une position.

D'après les informations que j'ai réçu de différentes personalités, nous avons très peu faire avancer les choses. Le 9.4.92 nous avons subit une defaite au niveau de la presse écrite, que nous a descendu comme des lapins. Les services Secrets de police se sont associés à la Commission de Droit de l'Homme de Pirambu et banaliser mon départ de Fortaleza avec Rosali. Pour ce qui concerne Rosali, ils l'ont traité de prostituée, vulgaire et menteuse. A mon égard leur propos ont été encore plus durs. Dans trois journaux locaux des pages entières ont été mise à la disposition du Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Renseignement du Cabinet du Gouverneur qui a dementi nos accusations tout simplement.

Dans la presse parlé nos nouvelles ont attiré plus l'attenttion des journalistes que dans la presse écrite. Ceci s'est produit en raison de la mal utilisation de notre dossiê, aucun journaliste ne s'est penché à fond sur le sujet contenant dans notre correspondance. Et, à la place d'écrire un article de fond, ils ont fait du sensationnalisme, laissant beaucoup des questions ouvertes. A la suite de son article, la Police a exigé le droit de réponse et nous a contre-attaqué sans peine.

A la suite de ces échanges d'informations, nous avons aussi exigé le droit de réponse (c'était d'ailleurs ce que nous voulions en cassant le silence). Toutefois, jusqu'à présent - à la suite de plusieurs FAXs envoyés aux télévisions et journaux locaux - nous avons pas eu de réponse. Je signal que les deux plus importantes chaînes de télévisions de Fortaleza sont propriétés de l'actuelle oligarchie que gouverne l'Etat du Ceara, tout comme l'un de principaux quotidien denommé DIARIO DO NORDESTE.

Dans le but de continuer notre lutte, que consiste à mettre les choses au clair et recupérer notre dignité, nous avons l'attention de recuillir de signatures et protester contre l'etouffement de cette affaire de forme banal, comme si rien ne s'était passé et que serions nous les criminels (Rosali et moi).

Villeurbanne, 04 Juin 1992.